

Rapport 2022 de la Fondation de Prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève

La commission FOP désigne le Conseil de fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la ville de Genève.

Le conseil de fondation se réunit deux fois dans l'année. L'AGEDE fait partie des représentants et possède un siège au sein du conseil et donc, dispose du droit de vote.

Le conseil de fondation est composé de 16 membres, dont 6 représentants.es du domaine de la petite enfance.

En tant que représentants, nous recevons des informations concernant la gestion des capitaux et le fonctionnement de notre caisse de retraite.

Lors de la dernière séance, divers points ont été évoqués :

- ❖ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 3 février 2022.
- ❖ L'année 2021 est bonne et active.
- ❖ Les prévisions pour l'année 2022 sont moins bonnes que l'année précédente. En cause, l'économie mondiale et les enjeux environnementaux.
- ❖ Autres points.

Pour l'AGEDE,

Ophélie ANTONIOLI